



Programme de formation

Appréhender le changement de paradigme des politiques publiques du champ du handicap

Public concerné

Prérequis

Équipe de direction, d'encadrement d'établissements et de services médicosociaux dans le secteur du handicap

Accès CAMPUS :

Maîtriser les compétences numériques de base : navigation internet, messagerie.

Objectifs

- Maîtriser les fondements et les nouvelles priorités en matière de politiques publiques du secteur du handicap
- En mesurer l'impact sur les associations, sur les missions des établissements et services ainsi que sur les pratiques professionnelles

Programme

Module 1 – Evolution des politiques du handicap

- Inclusion de quoi parle-t-on ? Evolution de l'approche du handicap
- Des textes internationaux aux politiques locales : parcours et inclusion sociale, un principe partagé
 - . La Convention ONU des personnes en situation de handicap
 - . Le rapport Piveteau « zéro sans solutions » et la réponse accompagnée pour tous (RAPT)
 - . La circulaire de 2017 relative à la transformation de l'offre
 - . Un nouveau cadre d'autorisation pour les ESMS handicap
 - . La réforme tarifaire SERAFIN PH

Module 2 – Transformation de l'offre

- Quels dispositifs pour favoriser l'inclusion sociale :



Programme de formation

Appréhender le changement de paradigme des politiques publiques du champ du handicap

- . Les PCPE
 - . Les dispositifs intégrés
 - . Ecole inclusive
 - . Focus sur l'emploi des Personnes en situation de handicap
 - . L'habitat inclusif ou API
 - . Le tournant du numérique
- De la participation de l'utilisateur à l'utilisateur acteur de son parcours : Autodétermination, soutien par les pairs et autoreprésentation
- L'incidence de la logique de parcours, de projet sur les organisations, les managers, les professionnels... :
- . Les plateformes de services, les nouveaux métiers
 - . Les dispositifs de coordination : (communauté 360, DAC)

Durée, effectifs

16 heures.

10 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Claire ADAM, Responsable de secteur pôle autonomie à l'Uriopss Hauts de France

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

16h de classes virtuelles : Les 5, 6, 12 et 13 juin 2025 (13h30 - 17h00)

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

